REGISTRE PHYTOSANITAIRE *(une des mesures de la conditionnalité des aides PAC)*

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Exploitation : **Campagne 20……./20…….**

N° îlot PAC	Culture (en place ou à venir)	Surface parcelle (ha)	Date du traitement	Nom commercial du produit utilisé (nom complet détaillé)	Quantité ou dose de produit (kg/ha ou l /ha)	Dates de récolte	Cible (ravageur, maladie, adventices)	Commentaires (1)
1	Blé tendre ***EXEMPLE***	2,8 ha	25-janv.	Quartz GT + Illoxan CE	2 l/ha + 1 l/ha	05-juil.		
			26-mars	Starane	0,5 l/ha			

(1) Précisez notamment le cas échéant :

- l'apparition d'organismes nuisibles ou de maladies pouvant avoir une incidence sur la santé humaine
- les résultats de toute analyse effectuée sur les végétaux ayant une importance pour la santé humaine
- l'utilisation de semences génétiquement modifiées pour les entreprises exerçant des activités de production primaire d'aliments pour animaux